



Assemblée générale du 4 septembre 2025

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Pierre-de-St-Ours

Procès-verbal de l'assemblée générale du Conseil d'établissement de l'école Pierre-de-St-Ours, tenue le 4 septembre 2025, dans le local 115, à St-Ours.

À 19 h 15, madame Véronique Florent, présidente et monsieur Christian Bourbeau, directeur, procèdent à l'ouverture de l'assemblée générale.

Adoption de l'ordre du jour;
A.G.25-09-138

Il est proposé par madame Marie-Pierre Fontaine que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé.

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2024;
- 4- Lecture du rapport de la présidence du CE;
- 5- Période d'information et de questions :
 - 5.1 Fonctions et pouvoirs du C.É.;
 - 5.2 Composition du Conseil d'établissement;
 - 5.3 Nombre de parents requis pour les postes à combler;
- 6- Procédures d'élection :
 - 6.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection;
 - 6.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection;
 - 6.3 Nomination de deux scrutateurs;
- 7- Mises en candidatures
- 8- Élection des membres du Conseil d'établissement 2025-2026;
 - 8.1 Élection des membres parents
 - 8.2 Élection de deux membres parents substitués
- 9- Comité de parents :
 - 9.1 Rôle du comité de parents;
 - 9.2 Élection d'un délégué au Comité de parents;
 - 9.3 Élection d'un substitut au Comité de parents;
- 10- Organisme de participation des parents (O.P.P.);
 - 10.1 Rôle de l'OPP
 - 10.2 Décision de l'assemblée générale à former ou non un O.P.P.
 - 10.3 Adoption des règles de fonctionnement de l'OPP;
 - 10.4 Élection des membres de l'OPP pour 2025-2026
- 11- Date du prochain CÉ
- 12- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2024;
A.G. 25-09-139

Il est proposé par madame Chantal Laviolette que le procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2024 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Lecture du rapport de la présidente de CE;

Madame Véronique Fleurent nous fait la lecture du rapport annuel de la présidence du CÉ pour 2024-2025.

Période d'information et de questions :

Fonctions et pouvoirs d'un C.É.
Composition du conseil d'établissement
Nombre de parents requis pour les postes à combler

Procédures d'élection :
Nomination de la présidence
d'élection;
Nomination d'un(e) secrétaire
d'élection;
Nomination de deux scrutateurs;
A.G. 25-09-140

Il est proposé par monsieur Christian Bourbeau que monsieur Christian Bourbeau agisse comme président d'élection, celui-ci accepte.

Il est proposé par monsieur Christian Bourbeau que monsieur Christian Bourbeau agisse comme secrétaire d'élection, celui-ci accepte.

Il est proposé par madame Véronique Fleurent que madame Jessica Beauchemin agisse comme scrutateur d'élections, celle-ci accepte.

Adopté unanimement

Mises en candidatures

Élection des membres du
Conseil d'établissement 2025-
2026; (2 substituts parent)
A.G. 25-09-141

Il est proposé que chaque candidat désirant se présenter aux postes de membres parents du CÉ puisse aussi se proposer eux-mêmes.

Madame Véronique Fleurent propose madame Mélanie Allard et monsieur Francis Bertrand et madame Marie-Pier Fontaine propose madame Chantal Laviolette, monsieur Ranjit Morin (substitut) et madame Lisa-Marie Lesperance (substitut).

Suite aux élections, monsieur Francis Bertrand est élu au poste 4 et ce, pour une période de deux ans.

Suite aux élections, madame Mélanie Allard est élue au poste 5 et ce, pour une période de deux ans.

L'assemblée générale propose madame Chantal Laviolette comme parent substitut, elle accepte et monsieur Ranjit Morin, comme parent substitut, il accepte.

Adopté unanimement

Comité de parents;
Rôle du comité de parents;
Élection d'un délégué au Comité
de parents;
Élection d'un substitut au Comité
de parents;
A.G. 25-09-142

Madame Véronique Fleurent propose madame Jessica Beauchemin comme représentante au comité de parents.
Madame Marie-Pier Fontaine sera le parent substitut.

Adopté unanimement

Rôle de l'O.P.P.
Décision de l'assemblée
générale à former ou non un
O.P.P.
AG-25-09-143

Monsieur Francis Bertrand propose de ne pas mettre sur pied un OPP pour cette année.

Adopté unanimement

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 30 septembre à 17h00 au local 138 de l'école.

Levée de l'assemblée;
A.G. 25-09-144

La levée de l'assemblée est proposée par madame Véronique Fleurent à 19h24.

Le président _____

Le secrétaire _____

La direction _____